

Immortelles !

Sébastien DENAJA Rapporteur du projet de loi égalité femmes-hommes 28 janvier 2014 à 17:36
TRIBUNE

Neuf virgule sept pour cent !

C'est en moyenne la part des femmes dans les cinq académies que regroupe l'Institut de France : l'Académie française, l'Académie des sciences, l'Académie des beaux-arts, l'Académie des sciences morales et politiques et l'Académie des inscriptions et belles lettres. 9,7% d'immortelles. A peine plus que le plus inégalitaire des scrutins de la V^e République, l'élection des conseillers généraux, jusqu'à sa récente réforme l'an dernier. C'est, certes, un peu plus que la part actuellement occupée par les femmes dans les fédérations de motocyclisme et de philatélie, mais décidément bien en deçà de la réalité de la société française à l'aube du XXI^e siècle. Ce n'est qu'en 1971 que la première femme de l'histoire a été nommée académicienne, Suzanne Bastid (l'Académie des sciences morales et politiques), là où soixante ans plus tôt, en 1911, Marie Curie était refusée à l'Académie des sciences en raison de son sexe. Lui ayant refusé le statut d'immortelle, la République, soucieuse d'effacer son manque de discernement, lui conférait le statut d'éternelle au Panthéon huit décennies plus tard, en 1995. Mais avec son époux.

On dit la Vieille Dame du quai Conti jalouse de ses prérogatives. Elle a raison. On la dit misogyne. On aurait tort, même si en matière de parité, le «parlement des savants», placé sous les bons auspices de Minerve, a encore du chemin à parcourir. Il faut relire Stendhal, selon lequel *«l'admission des femmes à l'égalité parfaite serait la marque la plus sûre de la civilisation. Elle doublerait les forces intellectuelles du genre humain»*. Faisons nôtre cette invitation stendhalienne : c'est le sens de l'histoire. Incarnation de l'excellence intellectuelle de la France, la Vieille Dame du quai Conti ne saurait se résoudre à n'être qu'une métonymie de genre féminin pour un lieu pourtant à 90,3% masculin. Quelques esprits chagrins objecteront sans doute que la féminisation de l'Institut de France n'est pas une priorité. Mais, pour Olympe de Gouges, George Sand, Marie Curie et toutes leurs héritières, si ! Et avant de savoir quelle devrait être la prochaine femme à faire son entrée au Panthéon, il ne serait sans doute pas inutile de savoir laquelle - encore vivante - pourrait devenir immortelle.

(1) Auteur de l'amendement visant à assurer une représentation plus équilibrée des femmes au sein des cinq académies, adopté le 24 janvier. La loi devait être votée en première lecture à l'Assemblée nationale hier.